FRANCE

Adhésion 2012

GERAS

Groupe d'Etude et de Recherche en Anglais de Spécialité

Renseignements personnels

NOM, prénom :

*Ne remplissez cette partie qu'**en cas de changement** par rapport à l'année précédente ou pour toute nouvelle adhésion.*

Courriel :

Téléphone (port./bur./dom.):

Etablissement :

Composante/ département de rattachement :

Adresse postale pour *ASp* :

Statut :

1. ATER **2.** Chargé(e) de cours (vacataire) **3.** Lecteur/trice **4.** Maître de conférences **5.** HDR **6.** Maître de langue **7.** PRAG/PRCE **8.** Professeur des universités **9.** Etudiant(e) – M1, M2, doctorant(e)… **10.** Autre (précisez) :

Domaine de recherche :

Le(s) Groupe(s) de Travail au(x)quel(s) vous souhaitez appartenir :

1. Droit **2.** Économie & Gestion **3.** Santé **4.** Sciences & Academia **5.** Didactique **6.** Aucun

Je désire être inscrit-e sur la liste de messagerie du GERAS <geras@listes.univ-orleans.fr>

☐ oui ☐ non

L'adhésion ouvre les droits suivants

Numéros de *ASp* publiés au titre de l'année 2011 (offre réservée aux abonnés) - Droit de vote à l'AG du colloque 2012 - Tarif préférentiel pour l'inscription au colloque 2012 - Droit de participer aux groupes de travail disciplinaires, de recevoir leurs documents, etc. - Diffusion électronique des informations du GERAS (liste de messagerie) - Accès aux parties protégées du site web du GERAS : annuaire, documents émanant des groupes de travail, autres documents

FRANCE

Adhésion 2012

GERAS

Groupe d'Etude et de Recherche en Anglais de Spécialité

Règlement de la cotisation – *Remplir obligatoirement*

- **Choisissez la formule :**

Adhésion avec abonnement à *ASp*

☐ Tarif normal – 40,00EUR

☐ Tarif réduit – 30,00EUR, étudiant-e, retraité-e, membre APLIUT

Adhésion sans abonnement à *ASp*

☐ Tarif normal (20,00EUR)

☐ Tarif réduit (10,00EUR)

- **Remplissez** l'autorisation de prélèvement ci-bas.
- **Joignez un RIB**, RIP (pour la Banque Postale), ou RICE (pour la Caisse d'Epargne).
- **Adressez** votre demande d'adhésion à : Philippe Millot – Trésorerie du GERAS, 100C rue de Dole, 25000 Besançon.

Informations sur le prélèvement - La cotisation est prelevée chaque année automatiquement le **15 février.** Toute annulation ou modification peut être effectuée toute l'année sur simple avis au trésorier. **Passé le 1er février, toute demande d'adhésion pour l'année en cours doit être réglée par chèque**, à l'ordre du GERAS et envoyée au trésorier de l'association à l'adresse ci-dessus.

****

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, le prélèvement annuel ordonné par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NUMERO NATIONAL D'EMETTEUR
585208

Nom du créancier
GERAS
chez Philippe Millot – Trésorier du GERAS
100C rue de Dole, 25000 Besançon

Nom, prénom et adresse de l'adhérent(e)

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter[1]

COMPTE A DEBITER

Etabliss[t]	Guichet	N° de compte	Clé Rib

Date :

Signature du titulaire du compte à débiter

1 Etablissement teneur du compte à débiter : la banque où sera prélevée la cotisation. N'oubliez pas d'indiquer l'adresse exacte de cet établissement.